

Le 14 juin 2013

**M<sup>e</sup> Louise Tremblay**  
Ligne directe : 514.871.5476  
ltremblay@millerthomson.com

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR MESSAGER**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Objet :** Demande ré-amendée de modifier les tarifs d'emmagasinement de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013  
Dossier de la Régie : R-3807-2012  
Notre dossier : 127824.0002

---

Chère consoeur,

Dans le cadre du dossier mentionné en titre, nous vous transmettons sous pli, en huit (8) exemplaires, le Tarif E-6 : *Tarif d'emmagasinement de gaz naturel à Pointe-du-Lac* et le Tarif E-7 : *Tarif d'emmagasinement de gaz naturel à Saint-Flavien*, lesquels tiennent compte des modifications découlant de la décision D-2013-081, telle que rectifiée par la décision D-2013-081R.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

Louise Tremblay  
LT/lid  
p.j.

x2lod4vf.oui.DOC